



**UGANDA**

homosexualité(50) - projet de loi(16) - injustice(5) - activiste(1)

# La loi anti-homosexualité "prône l'intolérance, l'injustice et la haine"

0 tweets

8

tweet

Partager

02/03/2010 à 10h:28 Par AFP



Manifestation contre l'homosexualité, le 14 février 2010, près de Kampala, en Ouganda

© AFP

**Le projet de loi ougandais qui vise à durcir la législation anti-homosexuels a fait réagir un groupe d'activistes de la lutte contre le sida. Ils ont adressé une demande au parlement pour que le projet soit retiré.**

Près de 500 activistes de la lutte contre le sida ont appelé lundi 1<sup>er</sup> mars le parlement ougandais à rejeter une proposition de loi qui entend lutter contre la "promotion" de l'homosexualité, a-t-on constaté. Six de leurs représentants ont remis au président de l'Assemblée nationale, Edward Ssekandi, un document exigeant le retrait de ce projet polémique. "Cette loi ne vise pas à protéger la culture et les traditions, comme elle l'affirme. Au contraire, elle viole nos traditions, nos cultures et nos valeurs religieuses, en prônant l'intolérance, l'injustice, la haine et la violence", a expliqué l'un de ces activistes, le révérend Gideon Byamugisha.

traditions, nos cultures et nos valeurs religieuses, en prônant l'intolérance, l'injustice, la haine et la violence", a expliqué l'un de ces activistes, le révérend Gideon Byamugisha.

Déposé en octobre dernier par un parlementaire ougandais, ce texte a suscité une vague de protestations internationales. Il se propose de durcir la législation en vigueur, qui considère l'homosexualité comme une activité criminelle en Ouganda, et est passible de la prison à perpétuité. Il prévoit notamment la peine de mort pour le viol d'un mineur par une personne du même sexe ou par un malade du sida. Le texte rendrait également délictuelle toute discussion publique sur l'homosexualité, et rendrait passible de poursuites un propriétaire qui louerait un logement à un homosexuel.

## Anticonstitutionnel

"Ce projet nous menace tous. Il menace la santé publique, la paix et le bien-être des Ougandais, et s'oppose à la constitution qui garantit contre toute discrimination (...)", a estimé un autre des signataires du document, Rubaramira Ruranga. Le projet de loi doit suivre son cours, leur a cependant rétorqué le président de l'Assemblée. "Nous ne pouvons pas le bloquer, il suit la procédure normale au sein du parlement", a affirmé M. Ssekandi. "Dans le cadre de cette procédure, nous sommes prêts à prendre en compte tout point de vue divergent", a-t-il cependant assuré.

Craignant que cette loi n'affecte l'aide internationale à son pays, le président ougandais Yoweri Museveni s'était distancié mi-janvier de certains membres de son gouvernement qui ont dit rejeter toute interférence étrangère.

## SUR LE MÊME SUJET

[Museveni joue encore la carte gay](#)

2010-01-18 15:30:46

[L'Afrique est-elle homophobe ?](#)

2010-01-11 08:08:43

[Courroux contre le projet de loi anti-gay en Ouganda](#)

2010-02-08 09:35:15

Imprimer Envoyer Partager

Tous droits de reproduction et de représentation

Article précédent : **Qui est Rabiato Serah Diallo ?**

Article suivant : **Le fils Kaddafi visite Max Göldi en prison**